

Questions orales

Que pense-t-il de la réunion que la société Postes Canada a convoquée à Vickers Heights, localité de ma circonscription, pour examiner les différentes options concernant le remplacement de la maîtresse de poste, alors qu'elle n'avait pas le moindre désir d'envisager la seule option que les résidents souhaitaient, soit le maintien d'un effectif au bureau de poste de leur village?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Pour ce qui est des changements à apporter en milieu rural, monsieur le Président, la procédure consiste à donner au député de l'endroit un préavis d'au moins 90 jours et à inviter la population à participer à une consultation. Le plus souvent, les habitants de la localité sont convoqués à une réunion pour examiner les différentes solutions.

Le député semble blâmer la société Postes Canada d'avoir convoqué une réunion pour avoir ces entretiens. Si les faits sont bien ainsi qu'il les a rapportés, les habitants de la localité en question ont pu exprimer leur choix. Postes Canada en tiendra compte et prendra en dernière analyse la décision appropriée.

ON DEMANDE QUE LE SERVICE AIT LA PRIORITÉ

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ces résidents ont bel et bien fait savoir ce qu'ils pensaient. Ils ont quitté la salle en masse quand ils ont constaté que la société Postes Canada n'était pas disposée à accepter la seule option à laquelle ils tenaient, soit le maintien d'un effectif au bureau de poste de leur localité.

Quand le ministre et le gouvernement assumeront-ils leurs responsabilités en modifiant leurs directives aux administrateurs de Postes Canada et en leur faisant savoir qu'ils doivent d'abord et avant tout assurer le service aux localités rurales, et non pas y procéder à des coupes?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, la société Postes Canada m'a fait savoir qu'elle avait l'intention de maintenir à Vickers Heights un comptoir postal qui resterait ouvert plus longtemps. Le député et certains de ses amis ont insisté que ce soit là un poste assujéti à la règle syndicale qui exige un certain nombre d'heures par jour. Postes Canada m'a fait savoir que le comptoir pourrait demeurer ouvert plus longtemps pour desservir les clients s'il accordait une franchise à un commerce privé. Le service s'en trouverait amélioré.

Evidemment, cela n'est pas du goût des syndicats qui contribuent aux dépenses électorales du député, mais les citoyens vont obtenir un meilleur service.

M. Angus: Ce n'est pas vrai.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE COÛT DES SOUS-MARINS À PROPULSION NUCLÉAIRE

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. En répondant à une question hier, le vice-premier ministre a dit que le

ministre de la Défense nationale avait «donné des chiffres clairs et précis sur les fonds affectés à l'achat des sous-marins nucléaires».

J'ai en main une dépêche de la Presse canadienne qui rapporte que, lors d'une conférence de presse qu'il a donnée à Londres avant de se rendre à Paris pour la réunion de l'OCDE, le ministre des Finances a tenu les propos suivants: «Le gouvernement sait à peu près combien ils coûteront, mais il n'en connaîtra sans doute pas le prix exact avant deux ans». Le ministre des Finances est-il en mesure de nous dire si ces sous-marins coûteront 8 ou 15 milliards de dollars comme l'affirme le Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement?

● (1200)

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ces chiffres ont d'abord paru dans le Livre blanc sur la défense publié il y a environ un an. Les calculs se poursuivent.

Comme je l'ai dit à Londres, nous calculerons avec précision le coût des sous-marins lorsque nous aurons trouvé le pays fournisseur. Comme cette décision reste en suspens, ces calculs doivent attendre.

M. Ouellet: Je remercie le ministre d'avoir eu la franchise de nous dire que nous ne savons pas encore combien coûteront ces sous-marins.

LA PROPOSITION DE RECHANGE

L'hon. André Ouellet (Papineau): Comme on a jugé que les douze sous-marins nucléaires pourraient coûter le double du prix estimatif annoncé par le ministre de la Défense nationale, le Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement a fait une proposition beaucoup plus intelligente: achetons six frégates additionnelles et six sous-marins ordinaires pour la moitié du montant que le gouvernement du Canada est prêt à dépenser.

Le ministre des Finances doit sûrement admettre que ce serait là une décision financière beaucoup plus sensée. Pourquoi n'insiste-t-il pas pour que son gouvernement accepte la proposition du Centre?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, nous abordons un domaine politique qui relève du ministre de la Défense nationale plutôt que du ministre des Finances. Bien sûr, il y a toutes sortes d'opinions sur l'orientation que nous devrions donner à notre politique de défense. Nous avons exposé notre point de vue très clairement dans le Livre blanc sur la défense.

Le rôle des sous-marins nucléaires est clairement défini dans le Livre blanc. Cela devrait répondre à la question du député.

Soit dit en passant, les chiffres gonflés que le député a donnés au sujet de ma première réponse sont sans fondement.